

Etaient présents :

MM GOURGUECHON, LAURENT, DELOFFRE, AUTIN, GERARD, CHARDON, COURTIN, DUBRUQUE, ELOY, GORSE, LAIGLE, DEFFONTAINES, DE LIMERVILLE, LEMIEGRE, SCAVAZZA.

Mme Dorothée GORSE est désignée comme secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 19 h.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

- **Approbation compte rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2021,**
- **Présentation avant-projet aménagement maison FORTIN,**
- **Vote de budget primitif 2021 du Lotissement,**
- **Autorisation signature convention travaux,**
- **Devis METRIS,**
- **Informations et questions diverses.**

Monsieur le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour :

- **Autorisation convention d'utilisation de terres agricoles,**

1- Approbation compte-rendu du Conseil du 12/04/2021 :

M le Maire fait lecture du compte-rendu.

Le Conseil adopte le compte-rendu, à l'unanimité.

2- Présentation projet réhabilitation maison FORTIN:

Monsieur le Maire accueille devant le Conseil, M Jean-Louis MANIAQUE de l'Atelier d'Architecture du même nom et M Yves PEZÉ, économiste pour présenter leur projet de faisabilité d'aménagement de la Maison FORTIN.

Dans un cadre de préservation du patrimoine architectural de la commune, ils nous présentent une étude de faisabilité sur cette ancienne ferme située au 29 Grande Rue, à côté de la Mairie. A cet effet ils ont fait appel aux services d'un géomètre pour faire un plan de l'existant et à différents professionnels du bâtiment (charpentiers, couvreurs, etc.) pour l'évaluation des travaux nécessaires. Les surfaces utiles sont des bâtiments pour 320 m², un jardin de 140 m² et une cour intérieure de 268 m² (porche inclus). Les planchers des granges ne sont plus structurés et la toiture nécessite d'importants travaux. Dans ce projet ils proposent :

- La construction d'une salle associative et une réserve de 26 m², avec accès par une porte donnant dans la cour de la mairie, comprenant en outre un sas d'entrée, des toilettes et une cuisine. L'ensemble représenterait un coût prévisionnel de 610 000 € HT.

MM DUBRUQUE, DEFFONTAINES et LEMIEGRE interviennent pour rappeler que la raison principale de l'acquisition de cette maison pour le Conseil était de construire des logements pour personnes âgées. En conséquence ils ne voient pas l'intérêt d'aménager une seconde salle de réception, susceptible même de générer des nuisances sonores pour les habitants. Ainsi la construction d'un troisième logement est fortement souhaitée, ce qui d'ailleurs était l'idée initiale de M GOURGUECHON. De même un plan de stationnement des véhicules des résidents doit être envisagé.

Le Conseil souhaite que le projet continue en tenant compte des réserves, à l'unanimité.

3- Vote du budget primitif 2021 Lotissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES		
Article	Ctrl	Libellé	Montants	Article	Libellé	Montants
605	011	Travaux		7015	Ventes terrains aménagés	86 100,00
608	43	Frais accessoires		7133-042	Var en cours production	
6015	11	Terrains à aménager		71355-042	Var terrain à aménager	118 637,67
6045	11	Etudes, prest de serv	725,00	774	Subventions exceptionnelles	
		S/Total coût de production	725,00	796-043	Transferts de charges	
6522	65	Excédent à reverser	104 499,21	002	Résultat fonct reporté : excédent	
6588	65	Autr. charges de gest. courante	1,00			
6611	66	Intérêts d'emprunts		7752	Déficit à faire supporter	
713xx	042	Var en cours production		74758		
71355	042	Var terrain à aménager	117 912,67			
002	002	Résultat fonct reporté : déficit				
022	022	Dépenses imprévues		002	Résultat fonct reporté : excédent	137 037,88
023	023	Vrt à la sect invest	118 637,67			
		TOTAL	341 775,55		TOTAL	341 775,55

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES		
Article	Ctrl	Libellé	Montants	Article	Libellé	Montants
1641	16	Emprunts		1641	Emprunts	
1068						
1687	16	Avances		1687	Avances	
13251						
3351	040	Travaux en cours		335xx-040	Var en cours production	117 912,67
3354	040	Travaux en cours				
3355	040	Travaux en cours	118 637,67			
33581	040	Travaux en cours				
33586	040	Travaux en cours				
3555	040	Terrains aménagés		3555-040	Dépôts cautionnements reçus	
				021	Vrt section de fonct	118 637,67
001	001	Résultat invest reporté : déficit	117 912,67	001	Résultat invest reporté : excédent	
		TOTAL	236 550,34		TOTAL	236 550,34

Le Conseil adopte le budget primitif Commune 2021, à l'unanimité.

4- Autorisation signature convention ENEDIS :

M le Maire demande au conseil l'autorisation de signer une convention de travaux avec la société ENEDIS, concernant l'alimentation électrique pour un passage de câble, en passant dans un chemin appartenant à l'AFR et moyennant un dédommagement de 700 € .

Le Conseil autorise M DEFFONTAINES Président de l'AFR à signer la convention, à l'unanimité.

5 – Devis Metris

M le Maire présente au conseil un devis de la société METRIS, géomètres-experts, concernant l'établissement des plans des bâtiments, de la parcelle et de plans de coupe de la maison sise au 29 Grande Rue (Maison FORTIN) pour un montant TTC de 2 976 €.

Le Conseil approuve cette proposition, à l'unanimité.

6- Autorisation signature convention utilisation terres agricoles :

M le Maire demande au conseil l'autorisation de signer avec M Francis DELAVIERRE, une convention de dédommagement pour l'utilisation d'une parcelle de terres agricoles afin d'y effectuer des travaux nécessaires pour éviter les problèmes de ruissellement des eaux dans le Chemin Blanc. L'indemnité forfaitaire, établie sur la base de 2 000 €/ha, la surface de l'emprise étant de 26 ares 40 centiares, la somme due s'élève donc à 528 €. La convention prend effet au 01/04/2021 pour un an renouvelable.

Le Conseil autorise le Maire à signer cette convention, à l'unanimité.

11 – Informations et questions diverses :

M le Maire passe la parole à M DELOFFRE qui fait un rappel de la réunion organisée par la CCNS sur le réseau des bibliothèques. Il propose d'en faire un compte-rendu et de l'envoyer à chaque conseiller.

M le Maire fait part d'un courrier reçu de la CCNS nous informant du souhait de Valérie BILLOT d'augmenter son temps de présence à la médiathèque d'Argoeuves de 10 à 15 h / semaine. Il regrette que ce souhait n'ait pas été pris en concertation avec la Mairie, cette augmentation générant un avenant à la convention et une hausse de la prise en charge financière.

M le Maire informe le conseil que suite à la vente du terrain du clos de l'Abbé Rigaux, trois dates de rendez-vous pour signature ont été proposées mais pas acceptées pour l'instant.

Mme LAURENT fait le point sur la stérilisation des chats errants (6).

La demande de participation de conseillers à l'opération vente de brioches au profit de l'Association des Papillons Blancs, n'est pas retenue.

M le Maire donne lecture d'un courrier reçu de la société CABLE PARK qui promet de faire un effort pour limiter les nuisances sonores mais n'a pas de réelles solutions pour améliorer le problème de stationnement de ses clients, Dreuil refusant pour l'instant d'aménager un parking. A ce sujet M le Maire doit contacter la Police de l'Eau pour avoir l'autorisation de creuser un caniveau en bordure de route afin de restreindre le stationnement sauvage.

M le Maire fait part au conseil de la réception des instructions préfectorales pour l'organisation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains, tenant compte du contexte sanitaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.